

GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL INTERMINISTERIEL

Enquête régionale et inventaire Alsace

Avant la tenue d'un travail d'inventaire au plan national sur la validation des acquis de l'expérience, un travail régional d'enquête a été demandé à chacun des partenaires nationaux dans le cadre du projet IBAK .

Cette enquête, en prélude donc aux échanges nationaux du colloque d'octobre 2009, a pour objectif d'identifier et caractériser des pratiques relevant de la reconnaissance des acquis des apprentissages non formels et informels, dans le périmètre de la région Alsace.

En France, ces pratiques sont institutionnalisées, la VAE est inscrite dans la loi depuis 2002, et de nombreux témoignages en décrivent dispositions et étapes constituantes, nourrissant en retour réflexions et recherches.

C'est pourquoi le GIP FCIP ALSACE, partenaire français du projet, a préféré focaliser sa participation sur l'examen de la problématique des jurys, jurys dont l'activité est au cœur de la validation des acquis de l'expérience.

Régionalement, les directions régionales des ministères « valideurs » et l'université¹ de Strasbourg ont répondu positivement à l'invitation du GIP FCIP et ont donc collaboré à ce travail.

Les résultats de l'ensemble de ces travaux, diffusés maintenant seront partagés par les partenaires du projet IBAK en avril/mai 2010, lors d'un séminaire international prévu à Bratislava. Ils seront ensuite diffusés au sein de l'Union européenne par voie de publication en ligne notamment.

Strasbourg, septembre 2009

¹ L'université de Strasbourg a participé aux réflexions sans pouvoir fournir d'éléments statistiques du fait de sa constitution récente par la fusion des 3 universités (Louis Pasteur, Robert Schumann et Marc Bloch).

Validation des acquis de l'Expérience, mai 2009

Travail régional de collecte d'information sur la VAE, dans le but d'en tirer avantage en termes de coordination régionale :

Par rapport au contexte national français, où la VAE est instituée et implantée depuis 2002 dans la réalité de l'emploi et de la formation professionnelle, il s'agit de faire porter le travail sur la question du travail des jurys, dont on peut observer qu'il est au cœur de ce que sont l'identification, la valorisation et la reconnaissance des compétences acquises par l'éducation non formelle ou informelle (VAE).

Ce travail régional s'engage dans une première étape par une enquête et un travail d'inventaire sur les pratiques observées et les réflexions engagées, et prolonge ensuite ce travail par une synthèse pouvant déboucher sur des propositions concrètes, comme l'adoption de documents supports (Aide à la décision, guide, charte ou recommandations, etc.) dont la pertinence soit unanimement reconnue.

A terme, le résultat attendu est le rapprochement des vues des différents ministères et la mise à disposition de tous des produits cités ci-dessus, dont l'inscription dans le cadre IBak favorisera l'édition et la diffusion.

Participants

| PARTICIPANTS AU GROUPE DE TRAVAIL REGIONAL | | | Ministère |
|--|--|--------------------------|---------------------------------|
| Angèle Riffel | Chargée de mission, | GIP-FCIP Alsace | Education Nationale |
| Laurent MICHE, | Responsable du DAVA | GIP-FCIP Alsace/DAVA | Education Nationale |
| Philippe Vandais | Inspecteur | DRJS Alsace | Jeunesse et sports |
| Thérèse Chassain | inspectrice, professions sanitaires et sociales | DRASS Alsace | Affaires sanitaires et sociales |
| Sylvie Pagliano | Responsable du service formation continue et VAE | DRAAF Alsace | Agriculture et Forêt |
| Paul Nkeng | Directeur du Service VAE | Université de Strasbourg | Enseignement Supérieur |
| Caroline Lhomme | Chargée de mission VAE | DDTEFP Alsace | Emploi |
| Georges Melzac | Responsable de la VAE | AFPA | Emploi |

SYNTHESE DE L'ENQUETE VAE 2009-09-10

RAPPORT

Le rapport cite les items prépondérants dans les réponses des participants à l'enquête

OUTILS CITES

Dossier libre, Rapport d'expérience
Support pour la restitution de la décision
Support documentant la décision destinée au candidat, Rapport d'évaluation
Document de référence du diplôme/de la certification professionnelle

PUBLICS DE LA VAE

Personnes en recherche ou renforcement de qualification professionnelle
Salariés
Ouvriers, employés
Techniciens

EFFECTIFS DES PUBLICS CONCERNES PAR MINISTERE

| | EMPLOI | DRAAF | DRJS | DRASS | EN |
|------------------------|--------|-------|------|-------|-----|
| Effectif traité | | | | | |
| période de référence | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| flux annuel | 133 | 6 | 26 | 242 | 650 |

CARACTERISATION DE LA DEMANDE DE VAE

Reconnaissance personnelle
Revalorisation du positionnement interne au sein de la structure employeuse
Anticipation d'une mobilité professionnelle externe volontaire
Recherche d'emploi (individuelle)
Certification de la qualification professionnelle acquise et légitimation
Identification professionnelle dans un Métier

EFFET ATTENDU

Evaluation et enregistrement d'une compétence/de compétences professionnelles
Renforcement de l'identité et du projet professionnels
Produisant les mêmes effets qu'une formation réussie
Reconnaissance de la qualification professionnelle dont est porteur le participant

PRE-REQUIS DE QUALIFICATION DES EVALUATEURS

Une initiation à la procédure de VAE
Une qualification technique (Métier du candidat)
Une expérience reconnue dans un savoir faire professionnel ou technique

OUTILS ET METHODES MIS EN ŒUVRE

Auto-description

Auto-analyse

DUREE DE L'EVALUATION PAR EVALUATEUR

| | Combien d'évaluateurs par candidat : | Lecture et/ou préparation | Entretien | Travail collégial hors présence du candidat (Débat par exemple ou coordination) | Durée réelle de formation par évaluateur |
|---------------|--------------------------------------|---------------------------|-----------|---|--|
| <u>EMPLOI</u> | 2 pers. | | 0,50 h | 1,00 h à 3,00 h | 2,00 h |
| <u>DRAAF</u> | 4 pers. | 1,50 h | 0,50 h | 1,00 h | 1,5 j à 2 j |
| <u>DRJS</u> | 2 pers. | 4,00 h | 0,50 h | 0,50 h | 14,00 h (2j) ² |
| <u>DRASS</u> | 3 pers. | 4,00 h | 0,75 h | 2,50 h | 2,50 h |
| <u>EN</u> | 4 pers. | 2,00 h | 0,75 h | 0,50 h | 4,00 h |

TEMPS NECESSAIRE POUR LES CANDIDATS ?

| | EMPLOI | DRAAF | DRJS | DRASS | EN |
|---|---------------------------------|-------|-------|--------|--------|
| Durant combien de temps doivent-ils être présents ? | 0,5 j mais variable jusqu'à 5 j | 0,5 h | 0,5 h | 0,75 h | 0,75 h |

SEPARATION INSTITUTIONNELLE

Tous les Ministères concernés soulignent la séparation nette entre l'appareil d'aide aux candidats (Accompagnement) et le système jury.

OPERATEURS EXTERNES DE PRESTATION D'ASSISTANCE AUX CANDIDATS

Trois ministères habilite des opérateurs externes de prestation d'assistance aux candidats, sur des critères stricts :

- Critères inscrits dans une charte pour la DRJS
- Procédure d'habilitation par le Recteur pour les GRETA de l'Education Nationale
- Association liée pour le Ministère de l'emploi.

² Décliné en deux niveaux

INDICATEURS PROPOSES POUR UN TABLEAU DE BORD

| DRAAF | DRASS | EN |
|---|--|---|
| Effectifs par étape | Effectifs VT, VP ou AV en présentation 1, puis 2, etc. | Effectifs et taux VT, VP ou AV |
| Profils candidats croisé étapes | | Taux par critère (opérateur, statut quant à l'emploi, âge, etc.) aux passages d'étapes |
| Niveau initial croisé aux passages d'étapes | | Repérage des étapes, en particulier accompagnement amont de la recevabilité, accompagnement proprement dit et post-jury |
| Niveau diplôme croisé effectifs aux passages d'étapes | | |

Interpretation

L'enquête conduite indique clairement la convergence des pratiques d'un ministère à l'autre. Il est possible de souligner :

- **OUTILS** : La trilogie Dossier, Référentiel du diplôme, rapport d'information sur la décision est citée unanimement, sans surprise.
- **PUBLIC** : Large convergence aussi sur la caractérisation du public de la vae : Personnes en recherche ou renforcement de qualification professionnelle d'une part, salariés, ouvriers, employés, techniciens d'autre part.
- **DEMANDE** : La demande est caractérisée soit comme relevant de l'ordre de la reconnaissance personnelle et/ou professionnelle, soit comme favorisant la recherche d'emploi.

JURYS :

La composition des commissions qui évaluent l'expérience (lecture des dossiers et entretiens avec les candidats) tend vers un collège restreint (4 personnes maximum), excluant ainsi un fonctionnement par examens successifs de chacun des différents domaines de compétence par son expert.

Il s'agit forcément d'un examen plus global de la qualification professionnelle au travers de l'activité de la personne.

Les durées des différentes phases des jurys (Lecture/préparation, entretien, coordination et durée de formation des membres des jurys) sont assez cohérentes d'un certificateur à un autre.

INDICATEURS :

Les taux de validation, les taux de passage d'une étape de la démarche à une autre sont des indicateurs pertinents.

Ces taux peuvent être croisés avec différents caractères comme statut social, niveau antérieur de qualification visé, etc.

Un indicateur serait nécessaire et qui permettrait de mesurer la récurrence des candidats dont le parcours ne s'est pas achevé par une validation totale.

ANNEXE : FICHE PROJET, IBAK

Contact : laurent.michel@ac-strasbourg.fr

Titre du projet :

Identifizierung, Bewertung und Anerkennung informell erworbener Kompetenzen

Acronyme : **IBAK**

Le projet IBAK est le fruit d'un partenariat antérieur avec des organisations oeuvrant dans le champ de la formation d'adultes. Les partenaires sont français, allemands, autrichiens, slovaques, lithuaniens.

Un partenaire suisse est associé au projet, sur la base des accords d'association entre son pays et l'Union européenne.

Résumé

- Il s'agit d'analyser les pratiques relevant d'une reconnaissance des acquis de l'éducation informelle et non formelle dans chacun des contextes nationaux des différents partenaires, d'en extraire « les bonnes pratiques » et de construire une « valise virtuelle » d'outils permettant la transportabilité de cette reconnaissance des acquis de l'éducation informelle et non formelle
- Le GIP-FCIP ALSACE (France) joue un rôle pivot en tant que le Dispositif Académique de Validation des Acquis (DAVA), qui en est partie intégrante, a en charge le développement de la VAE en Alsace, (Ministère de l'Education Nationale). D'une manière générale, le GIP détient donc une expertise ancrée dans ses pratiques au quotidien en matière de reconnaissance des acquis de l'éducation informelle et non formelle

Mots-clés : VAE, valise virtuelle, transportabilité, reconnaissance des acquis de l'éducation informelle et non formelle

Réalisation : Le GIP FCIP aura à rassembler une documentation sur les pratiques en matière de VAE au sein des différents ministères. Les pratiques des différents ministères étant déjà largement connues, le GIP FCIP choisit de focaliser son investigation sur la question centrale des jurys, de leur travail et des formations engagées ou à engager pour optimiser leur action d'évaluation de l'expérience.

Le GIP FCIP organise donc régionalement un groupe de réflexion sur cette question et il organise en octobre 2009 un colloque national sur cette thématique. Il en éditera des synthèses.

Il rassemblera enfin en 2010 les éléments recueillis dans les pays partenaires, en établira une synthèse, et publiera sous forme numérisée un « compendium » de la reconnaissance des acquis de l'éducation informelle et non formelle.

Durée du projet : 2 ans, début en décembre 2010

Programme(s) européen(s) sélectionné(s)

- Ce projet est inscrit dans les priorités européennes du programme Grundtvig (2009)